



**SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA**

Le Président du Conseil d'Administration du
Service Départemental d'Incendie et de Secours
du JURA,

A 2019- 8¹

Objet : Composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L 1424-1 et L 1424-68 R, R 1424-1 à R 1424-55 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié, relatif aux Comités Techniques Paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales pour l'élection des représentants du personnel au comité technique du SDIS du Jura en date du 6 décembre 2018 ;

ARRETE

Article 1^{er} : A compter du 6 janvier 2019, la composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du SDIS du Jura est définie comme suit :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Président Bernard AMIENS Premier Vice-Président, Président de la Commission du personnel	Cyrille BRERO
Chantal TORCK	Michel ECARNOT
Céline TROSSAT	Danielle BRULEBOIS
François PERRODIN	Christine RIOTTE
Le Directeur Départemental	Le Directeur Départemental Adjoint

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Lieutenant Sylvain FENIET (Avenir Secours 39 CFE CGC)	Lieutenant Fabien VINCENT (Avenir Secours 39 CFE CGC)
Sergent Ferjeux BUNOD (CFTC SPASDIS du Jura)	Adjudant Franck RIGAUD (CFTC SPASDIS du Jura)
Mireille VALLET (CFTC SPASDIS du Jura)	Marie-Noëlle PROST (CFTC SPASDIS du Jura)
Sergent-Chef Raphaël CART-LAMY (SN SPP et PATS 39)	Adjudant Olivier GRILLOT (SN SPP et PATS 39)
Frédérique POICHOT (SN SPP et PATS 39)	Valérie BOUBE-MARINESQUE (SN SPP et PATS 39)

REPRÉSENTANTS DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Adjudant-Chef Jacques DELCEY
Caporal-Chef Jean-Paul JAVOUREZ

MEMBRES DE DROIT

Docteur Annabelle CARRON , représentante du S.S.S.M.
Madame Mathilde VANDEL , médecin du travail du SDIS du Jura

AUTRES ACTEURS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

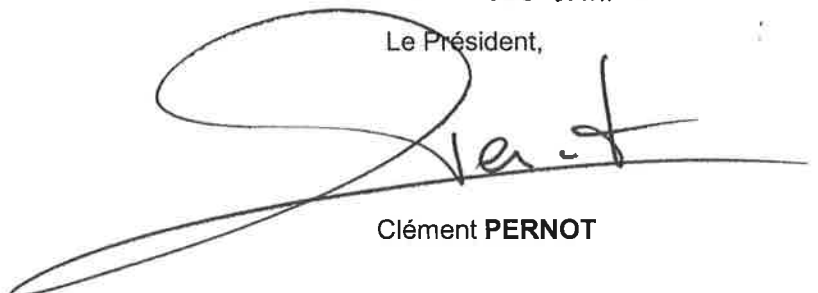
Conseiller prévention
Pharmacienne de classe normale Suzanne DEBADJI , assistante prévention, chargée de l'hygiène
Sergent Matthieu PERNOT , assistant prévention, chargé des risques routiers
Sergent-Chef Wilfried DECKMIN , assistant prévention, chargé des activités physiques et sportives
Madame Rose-Aline GUILLOT , assistante prévention, chargée des risques psychosociaux

Article 2 : Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de BESANCON peut être saisi par voie de recours contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du SDIS du Jura.

Fait à MONTMOROT, le / 6 JAN. 2019

Le Président,



Clément **PERNOT**